

15 CENTIMES

LE NUMÉRO

ADMINISTRATION, RÉDACTION
& BUREAU DE VENTE

54, Rue de l'Hôtel-de-Ville,
LYON

POUR TOUT CE QUI CONCERNE
L'ADMINISTRATION ET LA REDACTION
S'ADRESSER A

M. L'ADMINISTRATEUR

54, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 54.

Adresser les lettres et mandats
à M. l'Administrateur

Les manuscrits non insérés ne seront
pas rendus

L'AIGLE

15 CENTIMES

LE NUMÉRO

ABONNEMENTS

UN AN 10 fr. »
SIX MOIS 5 fr. 50

LES ANNONCES ET RÉCLAMES

sont reçues exclusivement

AUX BUREAUX DU JOURNAL

ET

A l'Imprimerie PASTEL

10, petite rue de Cuire, 10

Annonces. . la ligne 0 fr. 50
Réclames. 4 fr 50



JOURNAL SATIRIQUE HEBDOMADAIRE

ORGANE DES COMITÉS IMPÉRIALISTES LYONNAIS



ÉTAT DES FINANCES.

Aux lecteurs de l'AIGLE

Lyon, le 3 septembre 1884.

Depuis le 1^{er} septembre, un Comité composé des personnalités les plus influentes du parti impérialiste lyonnais, a bien voulu se charger des intérêts politiques et financiers du journal l'Aigle et imprimer à sa direction un nouvel et puissant essor.

A la tête du Comité se trouve une notabilité lyonnaise ayant rempli sous l'Empire de hautes fonctions officielles et dont la sympathie nous était acquise depuis longtemps.

Grâce à son précieuse concours et à celui du Comité dont il a la direction effective, d'importantes modifications seront prochainement apportées à l'organe des Comités Impérialistes lyonnais.

Nous pouvons d'ores et déjà annoncer à nos lecteurs que la Rédaction du journal s'est assurée la collaboration d'un des écrivains les plus renommés de la presse impérialiste parisienne.

Nous avons un grand et difficile devoir à remplir. Nous comptons sur tous nos amis pour nous aider dans l'accomplissement de notre tâche.

Leur appui, nous en sommes convaincus, ne nous fera jamais défaut.

Par eux nous surmonterons plus aisément les obstacles qui se dressent sur notre route et nous atteindrons enfin plus rapidement le but, auquel nous aspirons tous :

Le rétablissement de l'Empire par l'Appel au Peuple.

LE COMITÉ DIRECTEUR DU JOURNAL l'Aigle.

LA PREMIÈRE A M. FERRY

Ceci n'est qu'un simple avertissement.

Avec les documents qui sont en notre possession nous allons entreprendre une campagne sans merci contre l'héritier politique de l'ex-dictateur Gambetta.

La néfaste influence de ce Bilboquet opportuniste sur les destinées de la France a été depuis deux ans trop considérable pour que nous n'essayons pas d'arracher de son blême visage le masque imposteur que ses impudents mensonges ont si bien réussi à lui coller jusqu'à présent sur le nez.

On connaît assez peu le passé politique du pépétier vosgien, son rôle sous l'Empire, sa conduite au Quatre-Septembre, la provenance de sa scandaleuse fortune, qui permet aujourd'hui à ses frères de se payer à Paris des immeubles de 500,000 francs.

Passé, rôle politique, tripotages, nous ferons tout connaître, nous dévoilerons tout.

Chaque semaine nous appliquerons sur cette face de Judas le soufflet retentissant, le soufflet vengeur, que lui ont valu les hontes et les ignominies de cet aventurier devenu ministre par la grâce de l'opportunisme et la volonté des cinq cents gâteaux appelés plus communément sénateurs ou députés.

Nous le fêtrirons, comme il le mérite d'être fêtré.

Et pour qu'il n'en ignore, nous lui adresserons chaque semaine et sous PLI CACHETÉ ET RECOMMANDÉ le numéro de l'Aigle dans lequel nous aurons publié ses infamies et ses turpitudes.

Ce sera désormais une guerre sans merci dont nous ne craignons pas d'encourir toutes les responsabilités, si graves qu'elles soient.

Ainsi donc, M. Ferry, à bientôt.

E. D.

L'ARMÉE

Paris, le 4 septembre,

Toute la presse a reproduit dernièrement le récit suivant, d'un scandale qui a eu lieu à Valenciennes :

Un incident regrettable s'est passé à Valenciennes au moment de la rentrée en ville de la musique municipale qui revenait du concours de Rouen.

Un sous-lieutenant ayant abordé deux soldats en état d'ivresse, qui ne le salueaient pas, ceux-ci prirent la fuite, et l'un d'eux tomba si malheureusement sur le bord du trottoir qu'il s'ouvrit le crâne.

La foule, très nombreuse en ce moment, voulait faire un mauvais parti au sous-lieutenant, qui protégé par quelques officiers, parvint jusqu'au café de la Paix, où il put se réfugier. Mais la foule était compacte en face du café et ne cessait de vociférer contre tous les officiers du 8^e dragons qui étaient sur la terrasse. Une partie de la foule alla même se poster à la porte de derrière du café.

A dix heures, le sous-lieutenant accompagné de ses camarades sortit du café, mais il fut suivi par la foule qui sifflait, chantait la *Marseillaise* et proférait des menaces.

Ce n'est que grâce à l'intervention de la police et de la gendarmerie que l'officier a pu gagner son domicile.

Ainsi tandis que notre brave armée soutient là-bas au Tonkin l'honneur du drapeau, il se trouve des énergumènes, comme le député Beauquier, et des drôles comme les républicains de Valenciennes, pour insulter grossièrement et lâchement des généraux et des officiers.

Cela est honteux.

Cela est ignoble.

Pour déconsidérer l'armée, la République a tout fait.

Tandis qu'elle envoie siéger Labordère au Sénat, elle brise l'épée du duc d'Aumale et du duc de Chartres.

Elle laisse insulter ses officiers par la populace des faubourgs, ou bafouer des capitaines de gendarmerie par des secrétaires généraux en tournée de revision.

Cette détraquée à la rage du détraquement.

Elle pourchasse le clergé.

Elle désorganise la magistrature.

Aujourd'hui elle s'en prend à l'armée.

Ce qui est dans l'ordre des choses.

A cette heure où la discipline doit être exigée plus sévère que jamais, la République tolère de ses adeptes, je ne sais quelles saturnales effrontées, quelles polissonneries de mauvais garnements, qui font soulever le cœur d'un immense dégoût.

Le 14 juillet fournit à la gueuse l'occasion de saouler ses soldats et de leur donner pour lit la vase des ruisseaux.

Un officier veut-il exiger d'un subordonné le salut auquel il a droit et qu'impose le règlement? aussitôt la foule s'ameute et prend le parti de l'inférieur contre le chef.

L'incident de Valenciennes n'est pas un fait isolé. C'est là un scandale qui se renouvelle quotidiennement et dont nous sommes trop souvent les témoins attristés et malheureusement impuissants.

Et ma foi, le moment est bien choisi pour lâcher la bride aux passions populaires et leur donner toute liberté de se jeter sur l'armée à gueule que veux-tu!

L'Europe est armée jusqu'aux dents; nous n'avons que des ennemis et pas un allié.

Ah si fait! j'en oubliais un :

M. de Bismarck!

M. de Bismarck, qui à l'exemple de Néron, voudrait bien embrasser son rival, mais pour l'étouffer.

Et voilà l'avenir que le gouvernement de M. Ferry nous prépare!

Autre chose maintenant. Le général Millot a, paraît-il, demandé au ministre de la guerre d'être relevé de ses fonctions.

Là-dessus, les journaux se livrent à d'interminables et saugrenues discussions.

Pas un n'a su trouver le motif juste de cette détermination du général en chef de l'armée du Tonkin.

Ce n'est que sur les pressantes sollicitations de hautes personnalités radicales, que M. Ferry s'était décidé à mettre le nerveux Millot à la tête de notre corps expéditionnaire de l'extrême Orient.

La situation en ce moment là n'avait pas la gravité qu'elle a aujourd'hui.

L'incapacité du général devait paraître moins flagrante.

On sait cependant ce qu'elle nous a coûté.

A cette heure tout a changé. Nous sommes en guerre avec la Chine, et le divisionnaire Millot demande à repasser les mers.

Il a pu pendant quelques mois se payer du bon temps et se faire une position dans le monde, cela lui suffit largement.

La tactique n'est pas son fort.

Une bonne sinécure vaut mieux.

Et Millot nous revient.

Et Campenon s'en va.

Tous deux n'étant pas de taille à endosser les responsabilités qui incombent à un général, commandant en chef devant l'ennemi et à un ministre de la guerre, les abandonnent généreusement à d'autres plus capables, et comme cela avait été convenu depuis longtemps dans les hautes sphères opportunistes.

Encore une fois, je le répète, leur situation est faite, et leur but est atteint.

Et on s'étonne que notre armée ne soit pas républicaine, quoiqu'on fasse pour la républicaniser!

Mais vraiment il faudrait qu'elle ait bien peu de souci de son honneur pour qu'il en fût autrement.

On l'insulte, on la bafoue, on récompense les traîtres, on case les incapables, on donne à de braves officiers des crétins pour les commander, et on voudrait que notre armée ait une confiance quelconque envers le gouvernement qui agit ainsi envers elle!

Allons donc!

Le plus grand châtiement de la République est d'avoir touché à l'armée.

Et l'armée tôt ou tard se retournera contre elle et demandera à un autre gouvernement, plus puissant et plus honnête surtout, le respect auquel elle a droit et auquel on n'aurait jamais dû manquer.

Ayons confiance!

Ce que la République a voulu abaisser, l'Empire le relèvera, et, comme je le disais dans un des premiers numéros de ce journal, *l'Empire fera forts et respectés ces trois grands principes sans lesquels un gouvernement n'est rien et ne peut rien :*

La Religion, la Justice et l'ARMÉE.

NOS BONS AMIS LES ANGLAIS

C'était bien la peine d'être resté à plat ventre pendant dix ans, aux pieds de nos chers voisins les Anglais. C'était bien la peine d'avoir envoyé comme ambassadeur un certain monsieur qui rachetait ses origines suspectes et ses liaisons... dangereuses par une facilité de genuflexions, courbettes et aplatissements sans exemple dans les traditions diplomatiques.

C'était bien la peine d'avoir laissé échapper, au détriment de nos chers voisins, une influence coloniale, il y a peu de temps encore, toute puissante en Orient.

C'était bien la peine d'avoir compté pour nulles de longues années de luttes pour abandonner ensuite l'Égypte aux Anglais.

C'était bien la peine d'avoir pris dans la poche des malheureux contribuables, une soixantaine de mille francs destinés à récompenser un ministre protestant, qui cumulant les métiers lucratifs de pasteur anglican et de marchand de flanelle, avait excité Hovas et Mordicanes à l'égorgeement des résidents français à Madagascar.

C'était bien la peine que les hommes d'Etat du parti républicain Gambetta en tête, aient en tout et partout, sans souci des intérêts du pays, donné raison à l'Angleterre. Il était écrit que toutes ces humiliations ne seraient comptées pour rien, que fidèles à leur tradition de félonie et d'égoïsme, les anglais saisiraient au vol l'occasion de paralyser nos efforts et d'insulter nos soldats, dans un instant où nous sommes engagé, dans une expédition lointaine et pleine de périls.

Nous ne sommes certes pas suspects de faiblesse vis-à-vis de nos gouvernants. En maintes circonstances, nous avons fait ressortir bien leur politique extérieure était dangereuse et inefficace. Pourtant en face des inqualifiables attaques de la presse anglaise, nous ne pouvons contenir notre indignation. De quel droit ces gallophobes payés sur les fonds des reptiles viennent-ils parler de modération et d'humanité? De la modération, de l'humanité chez les Anglais, pour Dieu, la plaisanterie est forte. Robert-Macaire détroussant un voyageur paisible et l'accusant d'avoir pris sa bourse. C'est simplement idiot et s'ils ont cru être drôles, ils l'ont été, mais non point dans le sens qu'ils soupçonnaient.

L'humanité anglaise a des précédents nombreux dans l'histoire. Dans des temps plus reculés, quelle épouvantable persécution n'eut pas à subir l'Irlande catholique? Les fusillades, les mitraillades, le vol des propriétés des vaincus, tout cela s'étalant au grand jour au nom de l'orthodoxie religieuse du gouvernement anglais.

Plus tard les vaillants soldats de l'Empire, faits prisonniers en Espagne et ailleurs, parqués sur les pontons de Gibraltar et des côtes britanniques, privés de nourriture, mourant de froid, de faim et de mauvais traitements.

Plus tard encore, Bonaparte, l'immortel génie, l'homme représentant aux yeux du monde la personification la plus haute et de la gloire et de la dignité du malheur, s'en va, poussé par une abnégation sans exemple, demander un asile à ceux qui n'avaient cessé de lutter contre lui, confiant dans la générosité d'un peuple qui se dit grand, malgré les supplications prophétiques de ses amis, il demande pour lui et ses fidèles un petit coin de terre où il puisse s'enfermer dans le malheur et attendre en paix la mort qui doit le délivrer.

On sait le reste, l'Aigle était sans défense, les oiseaux de proie avaient beau jeu.

Faut-il rappeler dans des jours moins éloignés, la répression de l'insurrection indienne. Des hommes, des braves, combattant contre le ravisseur, défendant l'intégrité de leur territoire, attachés avec leurs femmes et leurs enfants à la bouche des canons et impitoyablement écharpés.

Faut-il rappeler l'inutile et odieux bombardement d'Alexandrie, les habitations européennes mises en cendre, la vie commerciale anéantie, le massacre sans nom des défenseurs de la ville.

Et voilà l'humanité de ces gens-là!

Eh bien, nous l'avouons sans peine, nous l'aimons mieux ainsi. John Bull Dog faisant les yeux doux ne nous disait rien qui vaille. En voyant ses crocs, nous saurons du moins à quoi nous en tenir.

Nous savons que nous n'avons rien à attendre d'une amitié suspecte et sans franchise, nous compterons sur nous, ce sera moins peut-être, mais ce sera plus sûr.

Et que nos maîtres du jour, Ferry en tête, prennent garde. S'il reste chez eux quelque leur de raison, ce dont nous nous permettons fort de douter, qu'ils observent un peu de l'autre côté du détroit. Il doit s'y passer des choses bien intéressantes, qu'ils en fassent leur profit, sinon pour eux, tout au moins pour la France.

A l'heure du danger, nous voulons bien, au nom de notre patriotisme, oublier que le drapeau national est entre des mains indignes, et nous nous tenons prêts à le suivre et à le défendre, mais il faut au moins, que ceux qui le tiennent, se sentant incapables, se hâtent de le remettre à d'autres.

Il est certains cas, certaines circonstances, où l'incapacité frise de près la trahison.

Pour l'honneur du pays, que nos ministres s'en souviennent.

JEAN DE PEYRACHE.

FESTIVAL DE MASTROQUETS

Les quatorze-juilletards du sixième arrondissement, ayant à leur tête un sieur Vermorel, mastroquet influent de l'avenue de Saxe, et un autre sieur Gontard, liquoriste cours Vitton, prirent il y a quelque temps, fantaisie de cavalader à travers les Brotteaux, et de dépenser à la dite cavalcade, un reliquat provenant de la fête dite nationale.

Le véritable motif de cette carnivalesque chevauchée était un bon tour à jouer aux cléricaux.

Le choléra en fut le prétexte.

Alléchée par le programme du festival, une foule énorme s'était portée dimanche sur le passage du cortège.

Onques ne vit pareille fumisterie.

Trois chars grotesques — j'en excepte celui des Sauveteurs, qui se sont aperçus un peu tard du guépier dans lequel ils s'étaient fourrés, — cinq ou six sociétés musicales

ou chorales, hurlant ou soufflant la *Marseillaise*, et une dizaine de piétons, revêtus d'horipeaux, achetés au *décochez-moi ça*, tel est le spectacle qui fut donné de voir aux bons Lyonnais massés sur les quais et dans les rues.

C'était tout simplement grotesque. J'ai dit que le but du festival Vermorel-Gontard et Cie. était un bon tour à jouer aux cléricaux.

Je le prouve. Lesdits mastroquets avaient installé leur foire sur la place Saint-Pothin, et adossé, ou peu s'en faut, la tribune tenant lieu d'orchestre aux piliers de l'Eglise, et cela un dimanche, jour où des centaines de fidèles ont coutume de se rendre aux différents offices qui ont lieu dans la journée.

Bien entendu les journaux rouges autres ont protesté contre cette assertion déjà émise par nos confrères de la Presse conservatrice, un seul excepté.

L'Express, en effet, a trouvé la mascarade Vermorel charmante.

Il n'y a vraiment pas de quoi ! Donc opportunistes et radicaux ont protesté.

Le Lyon-Bonne-foi dit entre autres :

« Le *Nouvelliste* se livre, dans son numéro d'hier, à une grotesque sortie contre la fête du sixième arrondissement. Oubliant le but philanthropique de ce festival-concert, le journal réactionnaire ne voit là qu'une manœuvre franc-maçonnique destinée à interdire l'accès de l'église Saint-Pothin.

« Nous ne relèverons pas les expressions dont se sert le *Nouvelliste*, mais il n'est pas inutile de faire remarquer une fois de plus que pour les catholiques la religion passe avant l'humanité ».

Non ! sympathique et médaillé Jeantet, les catholiques ne font pas passer la religion avant l'humanité, et cela pour une raison bien simple : qui dit religion dit humanité. Ce sont là deux choses inséparables ; aussi inséparables que bêtise et république.

D'ailleurs un petit incident qui s'est passé pendant la cavalcade donnera une idée des dispositions d'esprit dans lesquelles se trouvaient les organisateurs de la foire des Brotteaux.

Au moment où le cortège défilait à d'interminables intervalles dans l'avenue de Saxe, un jeune homme monté sur un tricycle se trouva sur le passage de la procession franc-maçonnique.

Pour ne point causer d'accident, il descendit de son véhicule et le rangea le long du trottoir, sans manifester aucunement l'intention de traverser l'avenue ou de couper la cavalcade.

Aussitôt le citoyen liquoriste Gontard, déjà nommé, l'illustre et barbu Gontard, commissaire de la cavalcade, pousse brutalement son cheval vers le jeune homme et se met à l'injurier grossièrement.

— Si c'était une procession, clame ce grotesque bonhomme, vous vous rangeriez bien vite pour la laisser passer. Espèce de cléricail !

Le jeune homme se contenta de hausser les épaules sans répondre aux malhonnêtetés de son brutal interlocuteur, qui alla même jusqu'à le menacer de sa cravache.

Eh ! bien, je regrette sincèrement, profondément qu'il ne se soit pas trouvé là un homme assez énergique pour traiter cet insulteur et ce drôle comme il le méritait.

Le citoyen Gontard se permet d'être insolent avec des jeunes gens qui n'osent ou ne daignent pas relever ses grossièretés.

En face d'un homme décidé à lui appliquer un vigoureux soufflet sur sa laide face, je suis persuadé qu'il en agirait tout autrement.

On a dompté des brutes plus méchantes que lui. Ceci dit, je laisse à mes lecteurs, le soin de tirer la conclusion de la foire-festival des francs-maçons Vermorel, Gontard et Cie.

Je me permettrai simplement de leur donner un petit conseil qu'ils feront bien de suivre à l'avenir :

— Méfiez-vous des cavalcades francs-maçonniques, dont le plus bel ornement est une Marianne mamelue, traînée par des rosses efflanquées, et dont les organisateurs se font des réclames pour leur zinc ou leur officine de liquoriste.

Et si quelque Jantet vous reprochait de faire passer la religion avant l'humanité, faites-lui poliment remarquer que dans les questions de charité, un catholique n'a pas à recevoir de leçons de la part d'un républicain, libre-penseur ou non.

Les catholiques ont toujours la bourse ouverte pour toutes les infortunes, à quelqu'opinion qu'appartiennent les victimes.

Les républicains n'en peuvent pas dire autant. Il n'y a d'ailleurs qu'à comparer le produit des quêtes organisées par les radicaux, avec celui organisé par les catholiques, on calculera ensuite la différence et on verra à qui appartient le droit de donner des leçons et qui doit les recevoir.

En tous cas, gare aux poches !

LANTERNE.

UN DINER PRÉFECTORAL

Un arrêté de M. le préfet fixe au 24 août l'ouverture de la chasse pour le département des Alpes-Maritimes. Le *Phare* et le *Petit Niçois*, journaux officieux, veulent bien nous faire connaître le menu des excellentes choses composant le dîner offert, le 20 août, par M. le préfet des Alpes-Maritimes aux conseillers généraux.

POTAGES
Tortue
Consommé Princesse
HORS-D'ŒUVRE
Croustades, purée de Champignons
POISSON
Saumon, sauce Homard
RELEVÉ
Filet de bœuf à la Brillat-Savarin
ENTRÉES
Jambon d'York aux Épinards
Chaud-froid d'Ortolans à la St-Hubert
Sorbet Cardinal
RÔTI
Dindonneaux truffés
Salade Vénitienne
LÉGUMES
Fonds d'artichauts à la Bordelaise
Haricots verts, Maître d'hôtel
ENTREMETS
Macédoine de fruits
Bombe glacée

* * *
Chaud-froid d'ortolans à la St-Hubert ! ô monsieur le préfet, vous qui fixez la date de l'ouverture, ne connaissez-vous point l'article 7 — pas celui de Jules Ferry mais l'autre, l'arrêté réglementaire de la police de la chasse, en date du 28 avril 1883 ?

« La chasse des oiseaux de passage ci-après : ortolan, « loriot, etc., etc., est permise depuis l'ouverture jusqu'au « 15 mars. »

Avouez, M. le préfet, que votre chef de cuisine est en relation avec des braconniers !!!

Vous êtes responsable des actes de vos gens. En temps de chasse prohibée, le préfet et le conseil général des Alpes-Maritimes mangent du gibier ! Et nous font prévenir par la voie de la presse ! La situation est plaisante.

Comment pourrez-vous exiger qu'on respecte vos arrêtés, lorsque, de concert avec les conseillers généraux, vous êtes le premier à n'en pas tenir compte.

* * *
Ce délit de chasse, cet encouragement au braconnage, au colportage du gibier en temps de chasse prohibée n'est point aussi grave que les arrestations illégales, les violations de sépulture, etc., etc., je l'avoue.

Seulement cela démontre que les journalistes payés pour flagorner le préfet et le *tas opportuniste* sont des nigauds.

Qu'avaient-ils besoin de nous faire savoir que vous ingurgitez des ortolans quatre jours avant l'ouverture de la chasse ?

En quoi cela nous intéressait-il ?

Croyez bien, monsieur le préfet, que si un jour, lorsque vous ne serez ni opportuniste, ni orléaniste, j'ai l'honneur de rédiger une feuille à votre dévotion, je ne serai pas aussi bêtement maladroit que les écrivailleurs de la *Société de publicité* !

Sur ce, monsieur le préfet des Alpes-Maritimes, je souhaite de tout mon cœur que le gibier acheté aux braconniers et servi sur votre table, avant l'ouverture de la chasse ne cause aucune indigestion à vous ni à vos convives du *tas de braconnière* que vous savez....

DIABLE A QUATRE.

JOYEUSETÉS LAÏQUES

Il y a quelques jours, c'était le percepteur de Plombières exposant sur le passage d'une procession deux lanternes avec des oreilles d'âne, bonnet provenant sans doute de l'ami Paul Bert et prêtée pour la circonstance à un âne aussi âne que lui.

Voici une autre aventure non moins républicaine : Trois fonctionnaires furent pris un jour de l'envie de tirer au pistolet ; c'étaient MM. Desvoisins, sous préfet de Château-Chinon, de Refuge, receveur des finances, et Paris, receveur des domaines.

Ils allèrent s'établir devant une chapelle, et, prenant la porte pour cible, ils la criblèrent furieusement de leurs balles libres penseuses. L'affaire date d'un mois environ.

Cette chapelle est une propriété particulière. Elle appartient à M. Pougault, de Mont-Beuvray, mais il ne fut pas seul à être mécontent : la population toute entière manifesta son indignation, et le scandale fit un tel bruit que le ministère public dut s'en mêler. Les trois fonctionnaires furent cités devant le juge de paix de Saint-Léger-sous-Beuvray et condamnés chacun à un franc d'amende et un franc de dommages-intérêts :

Ajoutons que le sous-préfet paraissait enchanté de lui : il ne manqua pas à l'audience, de débiter sur les chapelles quelques plaisanteries dont il est inutile d'apprécier le goût.

Sous un autre gouvernement, le citoyen Desvoisins, sous-préfet de Château-Chinon, serait déjà révoqué. Mais M. Waldeck-Rousseau ne l'a même pas fait venir pour le réprimander ; il ne mande les sous-préfets dans son cabinet que quand il s'agit de forcer la main au suffrage universel pour faire élire un candidat officiel : qu'on se souvienne d'Espalion.

Il n'y a même qu'une chose surprenante : c'est que M. Waldeck-Rousseau n'ait pas encore donné de l'avancement à un sous-préfet qui, conformément aux vœux du gouvernement actuel, outrage si bien la religion catholique.

LOT.

SEDAN

SES CAUSÉS ET SES SUITES (1)

D'un autre côté, nous savons que l'Empereur conseilla au Maréchal, pour le cas où il exécuterait le plan du ministère, de partir de Châlons le 21 et de se diriger sur Vouziers ; l'armée serait arrivée ainsi au Chêne-Populeux le 23, tandis qu'elle n'y arriva que le 27. On aurait donc, par cette marche, gagné quatre jours.

Or la route de Stenay et de Montmédy resta libre jusqu'au 25 au soir, car les Allemands ne l'occupèrent que le 26.

Deux faits démontrent qu'il en fut ainsi, et que le Maréchal aurait pu passer jusqu'au 25 au soir, sans rencontrer aucun ennemi sur sa route.

Le premier fait, c'est que le prince royal de Saxe enveloppa et attaqua Verdun en personne avec 40.000 hommes dans l'après-midi du 24.

Le second fait, c'est que le sous préfet de Verdun put envoyer, dans l'après-midi du 25, à son collègue de Montmédy une dépêche qui fut expédiée par Stenay et lue au Corps législatif le 26. Le messager chargé de cette dépêche était une personne arrivée de Belgique à Verdun, dans la matinée ; cette personne repartit à midi et, ni en venant, ni en s'en retournant, elle ne rencontra un seul soldat allemand sur la basse Meuse.

D'ailleurs, ce n'est que dans la nuit du 24 au 25 que le départ et la direction de l'armée française de Châlons furent connus des Allemands, et ce fut précisément cette nouvelle qui déterminait l'armée du prince de Saxe à abandonner subitement l'attaque de Verdun, commencée avec une vigueur extrême, pour redescendre au Nord, à la recherche et à la poursuite du maréchal de Mac-Mahon.

Cette dernière circonstance fut confirmée par le général de Gayel au sous-préfet de Verdun, après la prise de la ville.

(1) Voir les numéros de *'Aigle* du 27 juillet, 3 août, 10 août et 31 août.

« Si donc le Maréchal avait exécuté sans perte de temps le plan du ministère, qu'il ne suivit qu'après deux actes « de désobéissance et deux longs retards, il aurait eu, à « partir de Vouziers au moins deux jours et trois nuits « d'avance sur les Allemands, pour faire sa jonction avec « l'armée du maréchal Bazaine.

« Comme nous le disions plus haut, le plan du ministère « pouvait être absolument réalisable, à la condition ex- « presse d'être exécuté avec la vigueur que donne une ar- « dente conviction ; mais le Maréchal n'avait dans l'effi- « cacité de ce plan aucune confiance. Il l'exécuta mollement, « avec des intermittences d'abandon et de reprise, comme « on fait les choses que l'on désapprouve et finalement il le « fit échouer, sans avoir pu réussir à exécuter le sien (1).

Plus de fermeté et de décision aurait donc prévenu le désastre de Sedan. Puisque le Maréchal désapprouvait le plan du cabinet, sa grande autorité militaire lui permettait de lui substituer le sien. L'empereur, qui partageait son avis, l'aurait fortifié de son adhésion et, fort de sa résolution et de ses cent mille hommes, il avait le droit de sauver son pays contre l'avis du ministère.

Il est encore un autre reproche que l'on peut faire au Maréchal, c'est une dissémination des corps d'armée qui ne leur permet pas de se soutenir les uns les autres.

Voici quelle était leur situation respective le 30 août au matin :

Le 12^e corps, commandé par le général Lebrun, avait franchi la Meuse à Mouzon et occupait les hauteurs de la rive droite ; le 5^e, commandé par le général de Failly, était à Beaumont ; le 7^e, sous les ordres du général Douay, venant de franchir le défilé de Stonne, se dirigeait sur Raucourt ; enfin, le 1^{er}, commandé par le général Ducrot, étant le 30 à Raucourt, pouvait facilement se diriger par une route de traverse sur Mouzon, dont il n'était éloigné que de deux lieues ; mais, au lieu de prendre cette direction simple et rapide, il mit beaucoup de temps et de peine à se porter sur Rémilly, où il passa la Meuse sur un mauvais pont très étroit et d'où il arriva le soir très fatigué à Carignan.

Ces dispositions vicieuses (1) ne tardèrent pas à porter leurs fruits.

En effet, le corps du général de Failly ayant été surpris à Beaumont, ne put être secouru, ni par le 1^{er}, qui était en marche sur Rémilly, ni par le 7^e, qui était en marche sur Raucourt, ni par le 12^e, qui était sur la rive droite de la Meuse. Aussi, lorsque de Failly arriva en désordre à Mouzon, la déroute ne put pas être arrêtée et le maréchal de Mac-Mahon se vit forcé d'ordonner la retraite sur Sedan. (A suivre).

REVUE FINANCIÈRE

La liquidation du 31 août n'a pas été moins funeste aux vendeurs que celle de fin juillet. De même que l'apparition du Choléra avait été de leur part le signal d'offres bruyantes, la nouvelle de la rupture des négociations avec la Chine leur rendait l'espoir de fixer à leur avantage le sort de la liquidation, et dans ce but, les ventes de ferme et de primes n'ont pas été épargnées.

Mais ils avaient compté sans la haute banque, qui, silencieuse, les regardait s'enfermer à plaisir et attendait le moment d'agir. A la veille de la réponse des primes, elle ouvrit le feu par une série d'achats de rente appuyés de ses demandes par voie d'escompte, cette manœuvre produisit tout l'effet qu'en attendaient ses auteurs ; surpris dans leur douce quiétude, les vendeurs se livrèrent à des rachats précipités, ces rachats ont eu pour résultat de faire compenser nos rentes aux plus hauts cours atteints dans la quinzaine et nous ont valu des reports d'un extrême bon marché, 3 cent. et le pair sur le 3 0/0 ; le pair et même 5 cent. de déport sur le 4 1/2.

La liquidation achevée les cours se sont maintenus sans peine au niveau que leur avait fixé la toute puissante volonté de la haute finance.

Le 3 0/0 ne s'est guère éloigné du cours de 78.75 ; le 4 1/2 a varié de 108.05 à 108.15, avec un marché restreint. L'Italien a commencé sa brillante tenue autour de 95.75. En dépit des embarras croissants des finances égyptiennes, nous trouvons l'Unifiée en amélioration à 301.25. Avec les bruits de choléra à Alicante et la maladie du roi Alphonse, la piastre a fléchi à 59.50 et n'a pu se relever.

Le Lyonnais de 557.50 à 567.50 a fourni une rapide étape sans lendemain. L'Ottomane a été particulièrement négligée à 588.75.

Les Chemins ont montré une assez grande fermeté ; l'Autrichien à 630 ; le Lombard de 311 à 316 ; le Nord-Espagne à 533.

Au marché du comptant, rien qui vaille la peine d'être signalé.

PRIME.

AU PAYS DES STRAPONTINS

CÉLESTINS

Lyon aura encore de bien heureux jours avec la troupe que M. Dufour, notre sympathique directeur des Théâtres municipaux, a eu le bonheur d'engager. Aussi c'est devant une salle comble et choisie, qu'ont eu lieu les débuts et rentrées.

Que dire autre chose, que le public n'a pas ménagé ses applaudissements d'ailleurs bien mérités par MM. Belliard, Mercier et Demay.

L'interprétation de Tricoche et Cacolet, cette bouffonnerie écrite avec le talent de ses auteurs MM. Meilhac et Halévy, a été tout simplement superbe.

Si la troupe d'Opéra ressemble à celle des Célestins, il y aura longtemps que nous n'aurons eu les divertissements dignes de Lyon, comme ceux auxquels nous avons droit.

CASINO

Tous les soirs entrée libre.

Spectacle varié et amusant, avec M. Plessis, c'est pas fini, désopilant dans son genre excentrique, et la compagnie Spinzi très aimable dans ses tableaux vivants ; ainsi qu'un orchestre choisi, sous l'habile direction de M. Viseur chef d'orchestre et de M. Fessy sous chef.

Nos sincères félicitations à M. Vital, pour l'engagement d'une aussi excellente troupe, qui a le don d'égayier tous les soirs un public nombreux.

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

ARLEQUIN.

EXPOSITION D'HORTICULTURE ET DE VITICULTURE DE LYON

Les nouvelles que nous recevons de l'Exposition qui s'ouvrira sur le Cours du Midi, à Perrache, le jeudi 11 septembre, et restera ouverte jusqu'au lundi soir 15, sont excellentes. Chacun pourra juger de visu les fameux cépages américains, avec leur longue tige, voir quels progrès ont fait les maraîchers, quels fruits nouveaux ont été découverts par les pépiniéristes et voir si les rosieristes ont trouvé la fameuse rose bleue, etc.

Parmi les plantes de nouvelle introduction, que d'intrépides voyageurs vont arracher aux forêts vierges du nouveau continent ou à celles des îles de l'archipel indien, on verra des plantes vraiment curieuses. Un horticulteur de Genève va réjouir les botanistes en exposant un immense lot de ces plantes, si rares dans les cultures, mais si communes aux plus hauts sommets des Alpes, des Vosges, du Jura et des Pyrénées, où quelques unes passent neuf mois de l'année couvertes par la neige.

Les Lyonnais qui exposent des arbres verts résineux n'ont qu'à bien se tenir, ils ont un concurrent, étranger au département, qui leur disputera le prix. L'Association horticole lyonnaise, qui organise cette exposition, a appelé les horticulteurs de tous les pays à y prendre part et tant mieux si cet appel est entendu! L'horticulture lyonnaise peut aujourd'hui lutter avec les plus forts et les battre quelquefois.

A. ERDNIG.

Le Commerce des Soies

On écrit de Marseille au Courrier de Lyon :

On espère que l'année 1884 sera moins mauvaise que 1883 pour le commerce des soies.

Il résulte du compte-rendu que vient de publier notre chambre de commerce que l'année 1883 n'a pas été bonne.

Une récolte inférieure dans son ensemble à celle de 1882, une situation favorable en fabrique, des prix qui n'étaient pas élevés, tout faisait considérer la baisse comme très difficile, et cependant, c'est la baisse qui a constamment prévalu et l'année s'est finie avec une dépréciation générale sur toutes les qualités de soies, dépréciation qui varie de 5 à 10 pour cent du début à la fin de l'année 1883.

Il est tout naturel, avec une telle position, que le chiffre des transactions ait encore diminué sur notre place, car la spéculation, découragée par les nombreuses déceptions qu'elle subit depuis plusieurs années, se désintéresse complètement de l'article et, d'un autre côté, la marche difficile des affaires oblige de plus en plus acheteurs et vendeurs à rechercher l'économie des frais par la suppression des intermédiaires.

Il n'existe presque plus aujourd'hui, à Marseille, de

maisons commissionnaires en soie à l'achat sur notre place; ces maisons ont été remplacées par des courtiers représentants qui, moyennant un simple courtage, traitent directement avec des mouliniers et fabricants de l'intérieur.

Dans ces conditions, les affaires restent limitées aux besoins de la consommation et ne peuvent pas prendre un grand développement.

MAISONS RECOMMANDÉES

Verney, Tailleur, Place Saint-Jean, se recommande au Clergé, à la Magistrature, haute nouveauté pour la saison d'hiver.

Théron et C^o, Bandagiste, rue de la République, 69, spécialité de jambes articulées.

Martinet, Parfumeur, rue de la Barre, Maison de premier ordre.

Hôtel de l'Europe, Salons de 300 couverts, se recommande pour son confortable, services exceptionnels. Place Bellecour.

Wattebled et C^o, Place de la Bourse, Maison de Comestibles, volailles de Bresse, Diners de commande.

Maison Dorée, consommations de 1^{er} choix. Diners de choix. Emplacement ravissant.

Auderseth-Meton, à Fontaines-sur-Saône, localité desservie par le P.-L.-M. le chemin de fer du Rhône et les omnibus de Fontaines.

Diners de commande, salons de famille.

Restaurant des Tonnes à l'Île-Barbe, diners à prix fixes et à la carte, spécialité d'Ecrevisses bordelaises. Chambres garnies confortables.

PETITE CORRESPONDANCE

PAKITA. — Att. mardi s. 8 1/2, Maison Dorée.

ALFRED. — Pars Vals.

BOUTON DE ROSE. — Att. lettre Bellecour P. R.

CHARLES. — Bon traitement, mais mieux, dans 10 jours l'emb.

AMÉLIE. — T. verrai demain Perrache, heure habituelle.

R. V. — T. dure, l'att. 8, 9.

E. 2. — Suis désolée, att. Aix le

Le gérant A. GINDRE.

Lyon. — Imp. A. PASTEL, petite rue de Cuire, 10.

A VENDRE

UNE MAISON, près des Terreaux, rapportant 8,000 fr. par année. — Pour les renseignements s'adresser à M. le gérant de l'Aigle, rue de l'Hôtel-de-Ville, 54, de 8 à 11 heures et de 2 à 7 heures du soir.

LAINES

A TRICOTER ET AU CROCHET

Pour œuvre de charité, le 1 1/2 kil.	4 fr.
Gris mélangé.....	5
Mérinos et Saxe écreu.....	5
— — — couleur.....	6
Cachemire blanc et noir.....	6
Anglaise irrétrécissable..	6
— — — couleur.....	7
Persan noir, couleur....	5
Mohair — — — — —	7

Robes et manteaux d'enfants, pélerines et fichus

A. ROYANÉ

1, rue de la Préfecture, 1. — LYON

MALADIES DE LA PEAU

Dartres, eczéma, maladies localisées, tumeurs, maux d'oreilles, de nez, teigne, boutons, rougeurs, démangeaisons, plaies, etc., sont radicalement guéris par le Véritable Sirop de Bochet iodé et le Baume anti-dartreux de BERTRAND aîné. (Exiger la signature). 40 ans de succès. Notice gratis. — Fl. 2 fr. 50 et 5 fr.; baume 2 fr., p^o 0 fr. 75 en sus. S'ad. ph. BERTRAND aîné, Hantzler, succ., 21, place Bellecour, Lyon. Dépôt :

DEMANDEZ partout l'Indicateur des Rues de Lyon. J. MALIGNON. 15 centimes l'EXEMPLAIRE

On demande

Employé avec apport de 5 à 7.000 francs, position d'avenir. Ecrire au Bureau du journal sous le n^o 244-B.

On demande

A acheter MAISON de 250 à 300.000 francs, située cours Morand, Vitton ou boulevard des Brotteaux. S'adresser bureau du journal, sous le numéro 2018

A VENDRE

Pour cause de santé, une petite imprimerie typographique au centre de Bordeaux. Matériel neuf. Outillage complet pour journal et ouvrages de ville etc. Prix modéré, s'adresser à M. Lamaque, rue Dondangène, 110, BORDEAUX.

AVIS

Très prochainement changement de domicile de la pharmacie MAZADE et DALOZ, vendant les médicaments les plus frais que je connaisse et le meilleur marché.

Un malade.

MAISON F. JANIN

8, rue Lafont, LYON. Musique Française et étrangère. CLASSIQUE & MODERNE

Grand abonnement à la lecture musicale à des conditions très avantageuses.

Grand choix varié de Pianos des meilleures Maisons de Paris

HARMONIUMS

pour églises et salons. Vente et location à des prix très modérés.

LAINES & COTONS

A TRICOTER ET AU CROCHET

Coton pour Couvertures

BONNETERIE FANTAISIE

A. ROYANÉ, 1, rue de la Préfecture

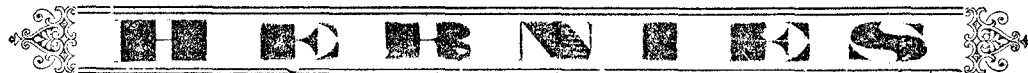
CHARBON

de bois dur

Sans poussière ni fumérons. J.-M. Lestra à la Chambre (Savoie)

GUÉRISON RADICALE

DES



ET

DÉRANGEMENT DE MATRICE

PAYABLE APRÈS GUÉRISON

Application pour Hommes, Femmes et Enfants

Cabinet d'application de 9 à 11 heures et de 1 à 4 heures

THÉRON & C^{ie}

28, rue Confort, en face l'entrée de l'Hôtel-Dieu, au 2^e étage

UNE PERSONNE SPÉCIALE SERA CHARGÉE DE L'APPLICATION POUR DAMES

AU GÉANT DES CHÊNES

Cet arbre antédiluviens trouvé à la Balme sous le fort de Pierre-Châtel a déjà fait l'admiration des amateurs du beau. Il mesure 31 mètres de longueur, cube 35 mètres et pèse 55,000 kilos.

Nous engageons sérieusement les personnes qui veulent profiter de l'occasion, d'aller le visiter avant son départ.

Quai de l'Hôpital

LYON -- EN AVAL DU PONT LAFAYETTE -- LYON

Incendie de la rue Centrale

MONSIEUR FAURE, TAILLEUR

QUI ÉTAIT

LYON -- Rue Tupin, -- LYON

présent sa nombreuse clientèle que ses MAGASINS

SONT TRANSFÉRÉS

PAR SUITE DE L'INCENDIE 35, rue Grenette, au 2^me

La maison FAURE vient de recevoir ses marchandises pour la saison d'hiver qu'elle pourra donner à prix très modéré. Vêtements de cérémonie et de fantaisie.

ARGENT ESCOMPTE, PRÊTS & AVANCES

SUR TITRES, HYPOTHÈQUES, ETC.

LYON, 113, Quai Pierre-Scize, 113, LYON

De 9 heures à midi.

POUR L'AFFICHAGE à LYON à la Campagne

DISTRIBUTION de prospectus sur la voie publique, de circulaires à domicile, de lettres de décès, etc.

LE PLIAGE de Circulaires, la mise sous bandes ou enveloppes.

LA CONFECTION d'adresses s'adresser rue Grôlée, 36, Lyon, à M. MALIGNON.

ROBES ET MODES

Louise GAY

LYON -- 28, Rue du Plat, 28 -- LYON

A VENDRE

Une propriété, à Collonges près la place de Collonges, composée de deux étages et formant 6 pièces, avec un petit pavillon et jardin au prix de 4,500 francs. Facilité de paiement. S'adresser au journal, sous les initiales E. A.

AVANCES

SUR

MARCHANDISES

LYON. — 113, quai Pierre-Scize, 113. — LYON

De 9 heures à midi.

VERMOUTH DE TURIN

ANCIENNE MAISON G. BRUN ET C^o

MARTINAZZI & CHAZALETTES, successeurs

E. JACHIA, seul dépositaire

54, Grande rue de la Guillotière, 54

VIN D'ITALIE — GROS ET DEMI-GROS